

---

# Introduction

---

## Objectifs visés et éléments de progressivité

« Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. Les enfants y sont amenés à comprendre de mieux en mieux des écrits à leur portée, à découvrir la nature et la fonction langagière de ces tracés réalisés par quelqu'un pour quelqu'un, à commencer à participer à la production de textes écrits dont ils explorent les particularités. En fin de cycle, les enfants peuvent montrer tous ces acquis dans leurs premières écritures autonomes. Ce seront des tracés tâtonnants sur lesquels s'appuieront les enseignants de cycle 2 » (Programme de l'école maternelle 2015)

L'écrit est un outil culturel qui permet de communiquer avec autrui par le biais de signes, de chiffres, de schémas, de plans, de mots, de phrases et de textes. Il permet ainsi de « représenter » des situations (les nommer, les décrire, les relater, les raconter) pour un destinataire souvent inconnu. Il introduit également une distance réflexive dans la construction des savoirs et induit une autre manière de penser. Les objectifs du programme de 2015 relèvent d'un langage écrit considéré comme une parole adressée, transformée, et fixée sur un support matériel. Le but de l'école maternelle est de **permettre aux élèves, bien que ne sachant ni lire ni écrire, d'utiliser la forme écrite et de se l'approprier en tant qu'activité langagière.**

Les choix qui suivent relèvent de deux finalités. Il s'agit d'une part d'éviter des écarts de réussite entre élèves originaires de milieux socioculturels différents, dès l'école maternelle. Cela justifie le fait que les enseignants visent d'abord des découvertes, des appropriations et des familiarisations dans le domaine de l'écrit. Il convient, d'autre part, de cibler des objectifs et des modalités d'apprentissage qui garantissent au maximum les réussites ultérieures du lire-écrire, celles-ci nécessitant un passage obligé par des activités complexes, parfois abstraites qui nécessite un enseignement spécifique, très progressif et nécessairement programmé. Les mises en œuvre des différentes situations de production, qu'elles soient celles où l'on observe l'enseignant qui explique, commente ou celles que l'enfant exerce par la dictée à l'adulte, par les premières productions autonomes d'écrits, permettent de découvrir un nouveau code (écrit) en prenant appui sur ce que l'on connaît déjà (la compréhension et la production de significations en langage oral) tout en l'interrogeant. Sans négliger les activités de réception, les premières productions d'écrits sont à encourager, à mobiliser, en assurant leur cohérence, leur récurrence, leur fréquence, leur régularité et leur nécessaire accompagnement réflexif.

---

## 1. Se familiariser avec l'écrit et ses fonctions

---

En arrivant à l'école maternelle, de nombreux enfants ne sont pas familiarisés avec le monde de l'écrit. En fonction de leur environnement quotidien et de la médiation des adultes, certains ont déjà établi des liens déjà solides avec des supports de l'écrit quand d'autres les ont beaucoup moins fréquentés. « Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. » (Programme 2015). Dès la toute petite section, cette familiarité avec l'écrit se construit de manière le plus souvent peu formelle, tout au long de la journée, de l'année, par les rencontres successives organisées au cours

des différentes activités. Chaque utilisation d'un support écrit, chaque situation d'écriture est, pour l'enseignant, l'occasion de verbaliser et d'éclairer ces pratiques culturelles. Les pratiques de classe quotidiennes comme les séquences spécifiques sur une période (lecture de recettes pour cuisiner dès la petite section, production d'un article relatant une sortie pour un journal d'école en grande section...) favorisent les expériences concrètes de l'écrit. Progressivement, les enfants découvrent les usages, les fonctions, les effets, les enjeux de ces écrits et les discours qui les caractérisent. Ils acquièrent peu à peu des attitudes et des savoir-faire adaptés en fonction des supports. (Consulter la section [III. La fonction de l'écrit](#))

La lecture des ouvrages de littérature de jeunesse est considérée comme l'une des pratiques majeures dans le domaine de l'écrit à l'école maternelle. Elle permet aux enfants d'entrer dans une première culture littéraire, d'apprendre la langue, de pénétrer dans les univers fictionnels, de s'approprier le monde, d'apprendre à penser, de se construire un comportement de lecteur (acteur de ses pratiques de lecture) et de comprendre de mieux en mieux des textes à leur portée. Le premier enjeu reste de la rendre accessible matériellement, langagièrement, culturellement et intellectuellement pour que ses usages, ses objets, ses expériences et ses espaces deviennent, pour tous, courants, habituels et stimulants. (Consulter [Partie IV Littérature de jeunesse – documentaires](#), les trois premières sections concernant la littérature de jeunesse)

La lecture des textes documentaires (Consulter [Partie IV Littérature de jeunesse – documentaires la section IV.4 Les ouvrages documentaires](#)), des imagiers (Consulter [Partie IV Littérature de jeunesse – documentaires la section IV.5 Les imagiers](#)), des écrits fonctionnels de la classe (Consulter la section [III. La fonction de l'écrit](#)) et la production d'écrits avec l'aide d'un adulte (Consulter [Partie II Lien oral écrit, la section II.4 Dictée à l'adulte](#)) concourent également à développer les objectifs de découverte, de familiarisation, d'usages de l'écrit et de repérage de ses différentes fonctions.

---

## 2. Commencer à apprendre à écrire et à lire

---

Les compétences d'écriture et de lecture reposent sur un faisceau de composantes et sur la capacité à mettre en œuvre des stratégies diverses, complémentaires pour produire des textes et pour en construire les significations. Au cours de la scolarité à l'école maternelle, la langue écrite devient de plus en plus un objet d'observation, d'investigation et de réflexion notamment en grande section. L'acquisition de notre système d'écriture, alphabétique, nécessite la mise en rapport de la forme orale des mots avec leur forme écrite. L'enfant, pour apprendre à lire et à écrire de manière systématique en cours préparatoire, doit comprendre le principe alphabétique, connaître le fonctionnement du système qui code les sons de l'oral. Il faut pour cela qu'il prenne conscience progressivement que les mots qu'il entend sont composés d'éléments (syllabes, phonèmes) qui peuvent être isolés à l'oral ; il doit ensuite découvrir que ces segments oraux sont représentés à l'écrit par des lettres ou suites de lettres, et enfin comprendre les correspondances propres à notre langue. C'est en commençant à écrire tout seuls, en pratiquant des essais d'écriture autonome dans un cadre signifiant que les élèves en partant de leurs formulations orales appréhenderont de manière efficace la nature et le fonctionnement de la langue écrite.